

## Subventions pour isolation thermique



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal met en place pour les copropriétés privées, une aide de 10% du montant TTC des coûts directs liés aux travaux d'isolation par l'extérieur, tel que défini dans la présente délibération. Il précise que pour être éligible à cette aide exceptionnelle, la copropriété doit remplir cinq critères. La copropriété privée devra transmettre en Mairie, avant le 1er mars 2011 dernier délai, un dossier complet comprenant une demande de versement de l'aide signée par le syndic de la copropriété, une copie du résultat du vote en Assemblée Générale des copropriétaires des travaux de ravalement et d'isolation, une facture détaillée acquittée des travaux, avec un descriptif précis permettant de vérifier le niveau de performance des isolants mis en œuvre et une copie du procès-verbal de réception des travaux. Les crédits de l'opération sont inscrits au budget de la Ville.

## En savoir plus

Pour être éligible à cette aide, les copropriétés doivent être situées sur le territoire communal, être composées d'au moins deux logements et compter au moins deux propriétaires différents dans un même ensemble bâti, constitué de trois niveaux au minimum avec une vocation principale d'habitation. De plus, elles doivent avoir été construites entre le 1er janvier 1945 et le 31 décembre 1975. Les travaux d'isolation thermique par l'extérieur (120 mm de polystyrène minimum ou équivalent) doivent avoir été réceptionnés entre 1er janvier 2008 et le 30 juin 2010. Enfin, la copropriété ne doit pas être éligible au dispositif MUR/MUR- Campagne Isolation de la Métro uquel la Ville abonde.

## Piscine des Mails



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal souhaite être solidaire de la demande de remise gracieuse, faite par le régisseur auprès du Trésorier Payeur Général de l'Isère et décide qu'une fois la décision du Trésorier Payeur Général connue, la collectivité se substituera au régisseur pour le règlement du préjudice sur les recettes non encaissées suite à un vol avec effraction, par la régie de la piscine intercommunale des Mails.

## Divers

### Ressources humaines



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal décide des suppressions et des créations de postes qui modifient le tableau des effectifs de la collectivité. Pour ce faire, il autorise le Maire Catherine Kamowski à engager les procédures correspondantes et à signer tout acte nécessaire à la prise en compte de ces dispositions.

## Prochain Conseil municipal

Séance Publique le mercredi 24 novembre à 20h en salle du Conseil Municipal.



Isolation extérieure : une solution performante

## Aide aux transports scolaire



vote à l'unanimité

Afin de les aider à organiser des transports scolaires, le Conseil Municipal attribue aux coopératives scolaires les sommes suivantes :



Le transport scolaire concerne tous les enfants des écoles de la ville

Groupes scolaires	Maternelles		Elémentaires	
	Nombre de classes	Montant en euros	Nombre total de classes	Montant dotation en euros
Pont de Vence	4	1 148,84	6	1 438,92
Barnave	3	861,63	6	1 438,92
La Monta	4	1 148,84	6	1 438,92
Rochepleine	3	861,63	5	1 246,49
Prédiou	5	1 436,05	9	2 110,99
La Gare	2	574,42	3	766,85

# infos municipales

## Tram E : enquêtes publiques

Les enquêtes publiques relatives à la réalisation de la ligne E du tramway auront lieu du 18 octobre au 19 novembre 2010 inclus et concerneront la Déclaration d'Utilité Publique et mise en compatibilité des PLU, l'enquête parcellaire et l'enquête au titre de la Loi sur l'eau. Dans ce cadre, la consultation des pièces du dossier, des registres de recueil des avis, des permanences des commissaires enquêteurs et des réunions publiques sont proposées aux habitants des communes de Saint-Egrève, Saint-Martin le Vinoux et le Fontanil-Cornillon. Les premières permanences du Commissaire Enquêteur sont prévues lundi 18 octobre de 14h à 17h à Saint-Martin le Vinoux et le mardi 19 octobre de 9h à 12h à Saint-Egrève puis de 14h à 17h au Fontanil-Cornillon. Tous les détails : [www.smtc.org](http://www.smtc.org) ou [www.enquetepubliquelignee.fr](http://www.enquetepubliquelignee.fr)

## Réunions inter-quartiers

Le cycle des réunions inter-quartiers continue avec la tenue d'une deuxième séance le mercredi 20 octobre à la MJC

de 18h30 à 20h30. Ouverte aux habitants du Muret, de Fiancey et de Prédieu, cette rencontre entre élus et riverains est l'occasion d'évoquer les questions sur la vie du quartier et de participer à la mise en place des instances participatives pérennes. Une troisième et ultime réunion est programmée le 3 novembre à la MSF.

## Rocher d'Escalade

A partir du 25 octobre, la Ville fait réaliser des travaux de sécurisation contre les éboulements sur le rocher d'escalade de Rochepleine. Pendant le chantier qui doit durer un mois, la circulation se fera à gauche à un alternat sur l'avenue de Karben et sera interdite rue du Cornillon.

## Compteurs d'eau

La campagne annuelle de relevé des compteurs d'eau se termine le 22 octobre chez les particuliers. Ces relevés sont effectués par des agents municipaux munis d'une carte. Les Saint-Egrévois sont invités à veiller à ce que les regards des compteurs soient dégagés et accessibles. Les visites ont lieu en journée jusqu'à 20h.

# à ne pas manquer

## 11<sup>e</sup> Musiques à Vence

Du 20 au 23 octobre, le Festival des Musiques à Vence fait bouger La Vence Scène avec trois dates-événement ! Au programme : les Papas Rigolos, reviennent à Saint-Egrève le mercredi 20 octobre à 15h pour le plus grand plaisir des plus petits. Padam, débarque de Paname le 22 octobre à 20h30 pour une soirée de chanson française qui décoiffe et enfin les très celtes d'«Irish Kind Of» clôtureront l'événement le 23 octobre à 20h30. Renseignements : 04 76 56 53 63.

## Graines d'artistes

A partir du 19 octobre, l'Association Familiale met en place des ateliers artistiques le mardi de 17h à 18h pour les enfants de 4 à 6 ans et de 18h à 19h pour ceux de 6 à 12 ans. Ces séances sont organisées à l'Espace Europe (av. de l'Europe). Contact : 04 76 75 27 57.

## Coup de pouce

L'APASE démarre l'action «Coup de Pouce» à la MJC. A partir du 3 novembre, l'association propose aux collégiens un accompagnement à la scolarité le mardi

et le jeudi de 17h30 à 19h. Inscription auprès de la MJC : 04 76 75 47 25 (places limitées). L'APASE cherche aussi des bénévoles pour participer à cette action.

## MJC

Les activités spécialisées jeunes et adultes ont repris à la MJC à Prédieu et à la Maison Europe. Yoga, théâtre et théâtre musical, escrime, terre modelage, BD mangas, escalade sont proposés ! Il reste encore quelques places à prendre ! Renseignements et inscriptions : 04 76 75 47 25. Les horaires de certaines activités sont compatibles avec l'Association Familiale loisirs du mercredi.

## Cher André

Hommage fait à Bourvil de la disparition duquel on célèbre cette année le quarantième anniversaire, le spectacle Cher André est à déguster à La Vence Scène le 17 octobre à 16h. Laurent Carnodier et Jérôme Mattos interprètent textes, chansons et poèmes de ce monument de la culture populaire française qu'est Bourvil.

Renseignements : 04 76 56 53 63.

# agenda

## Samedi 16 octobre

**Tennis de table**, championnat par équipes, Nationale 2, à la Halle Jean Balestas. 16h.

**Super loto** du Comité des Fêtes à l'Espace Robert Fiat. 20h.

**Bal Folk** par la Pastourelle de la Vence à la MJC. 20h30.

## Dimanche 17 octobre

**Spectacle** «Cher André» à La Vence Scène. 16h.

**Bourse aux vêtements** par l'Association Familiale de Saint-Egrève et l'association Jumeaux et Plus à Espace Robert Fiat. De 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

## Du 20 au 23 octobre

**Concerts** «Les Musiques à Vence» à La Vence Scène.

## Mercredi 20 octobre

**Réunion inter-quartiers** «secteur sud Néron» à la MJC à Prédieu. De 18h30 à 20h30.

**Soirée débat** «La place du deux roues dans la cité» par Priorité Saint-Egrève à l'Espace Visancourt. 20h.

# ciné La Vence Scène

## Lundi 18 octobre à 20h30

**Donnant Donnant**, d'Isabelle Margault avec Daniel Auteuil, Sabine Azéma, Medeea Marinescu. 1h40.

## Mardi 19 octobre à 20h30

**Des hommes et des dieux**, de Xavier Beauvois avec Lambert Wilson, Michael Lonsdale, Olivier Rabourdin. 2h.

# Pharmacies

## Du 16/10/10 au 22/10/10

Pharmacie de la Monta, 11, rue de la Monta, **04 76 75 60 69**.

Saint-Egrève l'hebdo

Dépôt légal - octobre 2010 - 7 250 ex.

**Directeur de publication** : Geneviève Ducarre

**Rédaction** : Service communication

Hôtel de ville - BP 120 - 38521 Saint-Egrève cedex  
Tél. 04 76 56 53 00

**Réalisation** : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps

**Impression** : Imprimerie des Eaux Claires, Echirolles



# Saint-Egrève

## l'hebdo

N°389

VENDREDI

15 OCTOBRE 2010

SPÉCIAL

### Les images de la semaine

Exposition : la montagne à la Ville – Mardi 5 octobre



Huile, pastels ou aquarelle, les techniques sont variées mais la passion est la même dans toutes les toiles de Jean-Pierre Genevey. En effet, l'artiste exposé dans les salles de l'Hôtel de Ville égraine au fil de ses peintures un émerveillement constant pour les paysages qu'ils soient montagneux ou marins. A l'occasion d'un vernissage convivial, le peintre dauphinois accueilli par la Ville a pu expliquer au public sa démarche et transmettre son amour pour les lumières d'ici et d'ailleurs. Les retardataires n'ont plus qu'à se presser car l'exposition se termine ce vendredi 15 octobre !



### Conseil Municipal

Retrouvez dans les pages intérieures de ce numéro spécial de l'hebdo le compte rendu des délibérations votées par les élus lors de la dernière séance publique du Conseil Municipal du 29 septembre dernier.

Rue Casimir Brenier : c'est parti – Vendredi 8 octobre



Le chantier de rénovation de la rue Casimir Brenier vient de rentrer dans sa dernière phase. Débutés le 4 octobre, ces travaux de voirie qui devraient durer trois mois permettront de rendre cette rue à la fois plus agréable et plus sûre. Mené dans sa partie comprise entre la rue de Saint-Robert et le carrefour avec celle de Visancourt, ce chantier de 383 000 € a pour objet d'élargir le trottoir existant, de mettre en place un nouveau revêtement, de créer deux «écluses», de permettre la réfection de l'entrée du parc, de changer l'éclairage public pour un système économe et d'enfouir les réseaux EDF. A noter : pendant la durée des travaux dont tous les éléments ont été discutés avec les riverains lors de la réunion de concertation menée le 9 mars dernier, la circulation se fera en sens unique dans le sens montant de la rue.

Lotos en chaîne – Vendredi 8 octobre

Suspens, grilles et numéros. Tous les ingrédients sont réunis pour lancer la saison des lotos dans les associations. En effet, à l'instar des membres du Club des Mails, les bénévoles de nombreuses structures prennent un réel plaisir à mettre en place des manifestations festives de plus ou moins grande ampleur afin de réunir leurs adhérents et leurs amis dans une ambiance conviviale. Modestes ou plus ambitieux, ces événements associatifs emportent toujours l'adhésion des Saint-Egrévois qui en semblent très friands...



C'est devant un public très fourni que s'est déroulée la séance du Conseil Municipal du mercredi 29 septembre. Parmi les 24 délibérations à l'ordre du jour, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme a fait l'objet de toutes les attentions. C'est suite à plus d'un an de concertation avec notamment la tenue de 18 réunions publiques que le projet de révision du PLU a été présenté au vote des élus pour être «arrêté».

Les prochaines étapes pour ce dossier sont la consultation des personnes publiques associées jusqu'au mois de décembre puis l'enquête publique ouverte à la population au premier trimestre 2011.

Mais si les questions d'urbanisme ont été largement abordées, le Conseil Municipal a aussi fait le point sur de nombreux dossiers communaux et intercommunaux et les élus et le public ont notamment pu prendre connaissance du rapport présenté par le Conseil de l'Agenda 21 en guise de préambule.



## Intercommunalité

### Méto : rapport sur la collecte des Ordures Ménagères - TEOM



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public de collecte, de traitement et de valorisation des déchets urbains. Ce rapport sera consultable à l'accueil de la Mairie de Saint-Egrève.

### Zoom

Pour en savoir plus sur le service public de la Collecte des Ordures Ménagères, vous pouvez consulter le dossier spécial consacré au sujet dans le journal de Saint-Egrève n°162 daté d'octobre 2010 disponible aussi sur le site [www.saint-egrève.fr](http://www.saint-egrève.fr).

### Pompes Funèbres



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal prend acte du rapport du mandataire de la SEM PFI pour l'exercice 2009.

### Méto : rapport sur l'assainissement



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal prend note du rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement intercommunal des eaux usées.

### Révision de l'attribution des compensations intercommunales



pour : 31  
abstention : 2

Le Conseil Municipal, accepte le mode de calcul de Grenoble Alpes Métropole concernant la révision de l'attribution de compensation aux communes de Grenoble, Sassenage et Veurey-Voroize pour 2010.

### Dotation de solidarité communautaire de Murianette



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal accepte le mode de calcul de Grenoble Alpes Métropole concernant l'attribution à la commune de Murianette d'une Dotation de Solidarité Communautaire totale de 113 202€, à compter de l'exercice 2010.

### En savoir plus

La dotation de solidarité communautaire (DSC) est un versement effectué par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à taxe professionnelle unique (TPU), au profit de leurs communes membres. Elle est régie par le code général des impôts. A titre d'exemple la Méto verse 700 000 € de DSC à la Commune de Saint-Egrève.

### Rapport annuel de Territoire 38



vote à l'unanimité

Le «rapport d'activités et des états financiers pour l'exercice 2009», approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire de Territoires 38 du 29 juin 2010 a aussi été porté à la connaissance du Conseil Municipal qui en a pris acte.

### A noter :

Territoires 38 est une société d'économie mixte spécialisée dans l'aménagement de zones d'activités de nouveaux quartiers d'habitat et dans la maîtrise d'ouvrage pour la construction d'équipements publics. En 2009, la structure a géré un volume d'investissements estimé à 72 millions d'euros pour le compte de partenaires comme le SMTC.

## Vente de certificats d'économie d'énergie



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal décide de vendre les certificats d'économie d'énergie (soit 9 193 636 kilowattheures «cumac»), au moment le plus opportun par rapport au prix du marché. Mme le Maire est autorisée à signer le contrat de vente dans le cadre d'une négociation de gré à gré.

## Le saviez-vous ?

Les kilowatts/heure (kWh) cumac représentent l'estimation des kWh économisés durant la durée de vie conventionnelle fixée d'un équipement. Ainsi, un congélateur de classe A+, permettant d'économiser 50 kWh par an pendant une durée de vie de 10 ans, se verra attribuer 420 kWh cumac. C'est la DRIRE qui a évalué les économies d'énergies de Saint-Egrève à plus de 9 000 000 de kWh cumac. En revendant ces kWh cumac, aux vendeurs d'énergie, dits «obligés», comme EDF, GDF ou GEG, Saint-Egrève peut faire financer une partie de ses aménagements qui permettront de réaliser encore des économies d'énergie.

## Demande de subventions



vote à l'unanimité

Afin de permettre l'élaboration d'une étude de faisabilité pour la création d'une chaufferie bois, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de l'ADEME



vote à l'unanimité

De plus, pour cette même étude, il autorise Catherine Kamowski à demander une seconde subvention auprès du Conseil général de l'Isère.



vote à l'unanimité

Enfin, le Maire va aussi pouvoir solliciter la Région Rhône-Alpes pour obtenir une subvention qui doit permettre l'élaboration d'une étude de faisabilité pour la création d'une chaufferie bois

A noter ces trois subventions vont être demandées au taux le plus élevé possible et le Conseil Municipal s'engage à inscrire au budget la part restant à la charge de la Commune.

## Demande de subventions (bis)



vote à l'unanimité

Afin d'élaborer une étude énergétique détaillée dans le cadre de la rénovation prochaine de la Halle Jean Balestas, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a autorisé Catherine Kamowski à demander des subventions au taux le plus élevé possible auprès de l'ADEME.



vote à l'unanimité

Un autre subvention va pour voir être demandée par Catherine Kamowski auprès du Conseil Général.



vote à l'unanimité

Enfin, toujours dans le cadre de l'élaboration de cette étude énergétique, le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional.

A noter : le Conseil Municipal s'engage à inscrire au budget la part restant à la charge de la Commune.

## Demande de subvention pour le futur espace culturel



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal, pour obtenir une subvention au taux le plus élevé possible pour la construction d'un nouvel espace culturel aux meilleures performances énergétiques possibles, autorise le Maire à solliciter L'ADEME.



vote à l'unanimité

Catherine Kamowski a aussi été autorisée à solliciter le Conseil Général pour obtenir une subvention. En outre, il s'engage aussi à respecter les critères d'éco-conditionnalité adoptés par le Conseil Général de l'Isère le 25 mars 2010.



vote à l'unanimité

Et une troisième subvention sera demandée auprès Conseil Régional.

Bien évidemment, le Conseil Municipal s'engage à inscrire au budget la part restant à la charge de la Commune. Dans le cadre de l'Agenda 21, il engage la Commune à respecter les critères d'éco-conditionnalité adoptés par le Conseil Général de l'Isère le 25 mars 2010.

## Le saviez-vous ?

Tous les projets municipaux de nouveaux bâtiments comprennent invariablement un volet énergétique particulièrement exigeant. Mais en plus de cela, la Commune de Saint-Egrève consacre chaque année un budget de 700 000€ pour réaliser des travaux dont l'objectif est de baisser les consommations d'énergie. Grandes opérations comme par exemple l'installation récente de 196 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'Hôtel de Ville ou petits gestes comme le remplacement systématique de tous les luminaires par des lampes basse consommation, l'objectif de la ville est de réduire ses consommations énergétiques de 20% d'ici à 2012.



## Accessibilité du Groupe scolaire de la Monta



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Général de l'Isère pour obtenir une subvention au taux le plus élevé possible pour la mise en accessibilité du groupe scolaire de la Monta.

## Inscriptions à Passeurs d'images



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal autorise le Maire à inscrire la Ville dans le dispositif régional «Passeurs d'images», à partir de 2011. Il sollicite toutes les subventions, au taux le plus élevé possible, auprès des partenaires financeurs du dispositif.

## En savoir plus

Passeurs d'images est un dispositif d'éducation à l'image et au cinéma à vocation culturelle et sociale, mis en place de façon prioritaire dans le cadre de la politique de la ville et soutenu par l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE). Il est inscrit dans les conventions de développement cinématographique et audiovisuelle conclues entre l'Etat et les Régions et dans le plan «Dynamique Espoir Banlieue». Passeurs d'images consiste à la mise en place, hors temps scolaire, de projets d'action culturelle cinématographique et audiovisuelle en direction des publics, prioritairement les jeunes, qui, pour des raisons sociales, géographiques ou culturelles, sont éloignés d'un environnement, de pratiques et d'une offre cinématographiques et audiovisuels. Il allie deux actions complémentaires : le voir et le faire, la diffusion et la pratique.

**OBJECTIF BBC** : actuellement en phase de développement, la future salle culturelle de Saint-Egrève devrait être économe en énergie. L'objectif est d'obtenir le label Bâtiment Basse Consommation



## Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme



pour : 27  
contre : 6

Le Conseil Municipal arrête le projet de Plan Local d'Urbanisme et le soumet pour avis aux personnes publiques associées ainsi qu'aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunales.



Le PLU se dessine aujourd'hui

## Amendement



pour : 2  
contre : 25  
abstention : 6

Un amendement à cette délibération a été proposé par le groupe Saint-Egrève écologie, solidarité, démocratie : «Notre commune dont l'urbanisation sera plus dense dans le futur, aura d'autant plus besoin de grands espaces verts dans les décennies à venir. Les terrains classés UJ (réservés à des équipements collectifs) qui complètent aujourd'hui au Nord-Ouest la zone naturelle du parc de Fiancey seront donc préservés de toute construction, à l'exception de la future piscine intercommunale».

## Information Plu : exposition et internet

Jusqu'au 22 octobre, une exposition présentant les différents aspects du PLU en cours de révision est à découvrir dans le hall de l'Hôtel de ville. Elle complète la concertation qui a été organisée depuis un an et qui doit se poursuivre après le Conseil municipal du 29 septembre prochain avec la mise en place d'une enquête publique. Par ailleurs, tous les compte-rendus des réunions de concertation ainsi que l'intégralité des pièces du Plan Local d'Urbanisme sont téléchargeables sur le portail internet municipal [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr).

## Droit de préemption



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal approuve la mise à jour des droits de préemption simples et renforcés sur les secteurs du PLU approuvé le 8 juin 2006. De plus, le Conseil municipal annexe le périmètre d'application du droit de préemption simple et renforcé au dossier de PLU.